



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique familiale

Question écrite n° 123160

Texte de la question

M. Gérard Weber attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le congé parental d'éducation. 560 000 femmes profitent aujourd'hui de ce dispositif pour élever leurs enfants. C'est une excellente chose, mais ce n'est pas sans conséquence sur l'avenir professionnel de ces mères qui se retrouvent éloignées du marché du travail pendant une très longue période. Un rapport parlementaire préconise la création d'une aide à la garde d'enfants pour les mères à la recherche d'un emploi, la mise en place à l'ANPE d'un plan spécifique de retour à l'emploi des mères au chômage et le cumul de l'allocation de congé parental avec un revenu d'activité pendant 6 mois à partir du dix-huitième mois de l'enfant. Il souhaiterait connaître sa position sur cette question et les suites qu'elle entend donner aux propositions de ce rapport parlementaire.

Données clés

Auteur : [M. Gérard Weber](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123160

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mai 2007, page 4686